

Université d'été 2023

ENFANTS ET JUSTICE TRANSITIONNELLE

DU 25 JUILLET AU 2 AOUT 2023

À SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY | PAYS BASQUE
ET EN LIGNE | PLATEFORME PÉDAGOGIQUE DIDACTE

> Dépôt du dossier de candidature (avant le 31 mai 2023 inclus) <
<https://forms.gle/h9EfkNG8snLMWDJM9>



QUI SOMMES NOUS ?

Créé en 2013, l'Institut Louis Joinet est un think-tank, dont l'objet est de soutenir et de renforcer les processus de transition, vérité, justice et réconciliation.

Internationalement reconnu, l'Institut se distingue par l'expertise académique de ses membres mise au service de ses engagements et de ses activités scientifiques et opérationnelles.

Pour soutenir la lutte contre l'impunité des violations graves des droits humains, ainsi que pour favoriser, notamment à la suite d'une dictature, d'un conflit armé ou d'une crise politique aiguë, mais aussi dans le cadre du renforcement démocratique d'un État, l'émergence d'une société pacifiée et réconciliée, l'Institut est organisé autour de trois pôles d'activités complémentaires : la réflexion, la formation et l'action opérationnelle, dans le cadre d'une politique de recherche-action.

S'appuyant sur les recherches menées en son sein, il forme les professionnels d'aujourd'hui et de

demain, accompagne l'ensemble des acteurs des processus de démocratisation en s'impliquant à leurs côtés dans des actions de terrain et participe, à destination de tous les publics, à la diffusion des connaissances concernant ces mécanismes.



Constituant un espace de médiation et de dialogue entre acteurs de terrain, experts, décideurs, universitaires et journalistes, l'IFJD inscrit son action dans les principes énoncés par Louis Joinet et œuvre pour que le plus grand nombre de personnes, notamment les individus et les groupes les plus fragiles ou marginalisés, soient associés et participent effectivement aux mécanismes de rétablissement de leurs droits.

PROGRAMME D'ÉTÉ

École d'été - Festival du film - Forum public

Chaque été depuis 2014, l'Institut organise un programme complet d'une semaine qui se compose de trois événements simultanés et complémentaires :

UNE ÉCOLE D'ÉTÉ

L'école d'été est destinée aux étudiants et aux professionnels venant du monde entier pour enrichir les compétences qu'ils mettent ou mettront en œuvre sur le terrain, notamment pour accompagner les victimes. L'ensemble des cours se déroulent toute la journée au domaine d'Oronozia, à Baigorri, et ils accueillent chaque année une quarantaine de participants venant de nombreux pays.

UN FESTIVAL DU FILM

Le festival du film documentaire, permet chaque soir au grand public de se familiariser avec les différents thèmes abordés grâce aux projections, mais aussi par le dialogue avec nos experts, nos témoins et les participants à l'École d'été. Ces projections sont ouvertes, gratuitement, à l'ensemble des personnes intéressées et ont lieu au cinéma Bil Etxea de Baigorri.

UN FORUM PUBLIC

Journée de clôture mêlant tables rondes, films, activités culturelles et moments conviviaux. Ce forum public est ainsi l'occasion de revenir sur les questions évoquées lors de la semaine et d'échanger entre toutes les personnes présentes. Il est organisé dans divers endroits de Baigorri.

Suite à deux éditions réalisée 100% en ligne, en raison de la situation sanitaire, le programme d'été reprend sa forme habituelle au Pays basque.

En 2023, l'Université d'été aura pour thème « **Enfants et Justice transitionnelle** ». Tandis que le programme du Festival du film portera sur « **Enfances en guerre** » et celui du Forum public sur « **Réparer l'enfance** ».

ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

École d'été - Festival du film - Forum public

- 2022** École d'été : Victimes et Justice transitionnelle
Festival du film : Notre mémoire, vos histoires
- 2021** École d'été : Comprendre la Justice transitionnelle
Forum public : Rugby, cohésion sociale et réconciliation
- 2019** École d'été : Peuples autochtones et Justice transitionnelle
Festival : Mémoires de guerre
Forum public : Peuples en lutte
- 2018** École d'été : Processus de paix et Justice transitionnelle
Festival : Mémoires de guerre
Forum public : Espoirs de paix
- 2017** École d'été : Bourreaux et Justice transitionnelle
- 2016** École d'été : Femmes et Justice transitionnelle
Festival du film : La guerre des femmes
- 2015** École d'été : Mémoire et Justice transitionnelle
- 2014** École d'été : Les principes de la Justice transitionnelle

IFJD INSTITUT DE LA JUSTICE TRANSITIONNELLE

Nous contacter
contact@ifjd.org

S'engager à nos côtés
<https://institut.ifjd.org/>

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ EN LIGNE
20 JUIN AU 24 JUIN 2022

VICTIMES ET JUSTICE TRANSITIONNELLE

Concours de vidéos
thématiques au programme !

S'inscrire : <https://ifjd.didacte.com/>
Inscriptions jusqu'au 18 juin 2021 inclus

IFJD INSTITUT DE LA JUSTICE TRANSITIONNELLE

Nous contacter
contact@ifjd.org

S'engager à nos côtés
https://universite-ete-ifjd.didacte.com
Inscriptions jusqu'au 26 juin 2021 inclus

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ EN LIGNE
28 JUIN AU 2 JUILLET 2021

COMPRENDRE LA JUSTICE TRANSITIONNELLE

IFJD INSTITUT DE LA JUSTICE TRANSITIONNELLE

Nous contacter
contact@ifjd.org

S'engager à nos côtés
f in

IFJD INSTITUT DE LA JUSTICE TRANSITIONNELLE

Nous contacter
contact@ifjd.org

S'engager à nos côtés
<https://institut.ifjd.org/>

FESTIVAL DU FILM
30 juin au 2 juillet 2022
Bayonne | Ustaritz | Baigorri

NOTRE MÉMOIRE, VOS HISTOIRES

30 JUIN | 20h30 | Cinéma Atalante, Bayonne
• Ne nous racontez plus d'histoires ! • La guerre d'Algérie •

1 JUILLET | 20h | Salle Erdiko Etxea, Quartier Arrautz, Ustaritz
• Holodomor, le génocide oublié • Les relations russo-ukrainiennes •

2 JUILLET | 17h45-22h30 | Cinéma Bil Etxea, Baigorri
• 18h | Del otro lado • Le conflit colombien •
• 21h | Les oubliés de l'Espagne • Le franquisme •

OUVERT À TOUS
ENTRÉE GRATUITE

FORUM PUBLIC
10 JUILLET 2021, 14H - 23H

RUGBY, COHÉSION SOCIALE ET RÉCONCILIATION

BIL ETXEA - BAIGORRI

IFJD INSTITUT DE LA JUSTICE TRANSITIONNELLE

Nous contacter
contact@ifjd.org

f in

PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

Approfondir ses connaissances sur la Justice transitionnelle

PRIVILÉGIER UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

L'analyse des questions liées à la Justice transitionnelle nécessite, en raison de sa nature, d'entrecroiser les disciplines en mêlant au droit, la science politique, l'histoire et la psychologie. Le programme de l'Université d'été est ainsi conçu pour permettre un dialogue entre les disciplines et les participants venant d'horizons divers.

COMBINER RÉFLEXION ET ACTION

Au-delà d'une nécessaire réflexion académique, la compréhension de la Justice transitionnelle implique de connaître et de maîtriser la réalité des situations et des processus. C'est pourquoi il nous apparaît primordial d'offrir aux participants l'opportunité de rencontrer des acteurs à même de leur apporter des regards complémentaires et de partager avec eux des expériences variées. L'IFJD associe donc aux

universitaires, des praticiens (avocat, magistrat, militant), afin d'offrir à l'ensemble des participants une meilleure connaissance de la réalité de la Justice transitionnelle.

S'IMMERGER DANS LA RÉALITÉ HUMAINE DE LA JUSTICE TRANSITIONNELLE

La démarche retenue pour nos universités d'été s'inscrit dans une vision réaliste de la Justice transitionnelle. Mettant en relation et très souvent en conflit des hommes et des femmes marqués par les épreuves et les traumatismes endurés, la dimension affective liée au contexte et à ses acteurs ne saurait être écartée.

La compréhension impose en effet une véritable immersion dans cette réalité et une réflexion quant à la distanciation qu'elle impose. Il faut ainsi « être empathique pour comprendre et rationnel pour juger », comme l'expliquait un magistrat impliqué dans les procès du génocide rwandais.



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2023

Enfants et Justice transitionnelle

En 2023, l'IFJD organise sa **9ème Université d'été.**

Ouverte aux étudiants et aux professionnels, elle portera sur une thématique centrale de la Justice transitionnelle : **les enfants.**

L'ENFANCE ET LES DROITS DES ENFANTS

L'enfance et les droits des enfants seront au cœur de notre programme d'été 2023. En effet, des enfants volés de la dictature franquiste aux enfants nés dans les camps de Daech, des enfants soldats du Congo aux enfants du Dombass pris sous le feu des bombes et des armes, des enfants victimes de violences sexuelles dans les écoles religieuses du Canada aux enfants esclaves des mines d'or du Burkina Faso, les sociétés modernes font de l'enfance et de sa fragilité une cible, une arme et un enjeu de la guerre.

Cet enjeu nous interpelle chercheurs, avocats, magistrats, acteurs des ONG et militants des droits humains à la

fois par son universalité, son intensité et ses conséquences terrifiantes sur le monde de demain.

Comment faire face à cette violence, la prévenir, la réprimer et - surtout - en tirer tous les enseignements nécessaires pour la reconstruction de ces victimes encore plus vulnérables que les autres ?



Comment faire en sorte que les enfants puissent être inclus, participent et bénéficient des mécanismes de Justice transitionnelle en respectant leurs attentes et leurs besoins spécifiques, mais aussi leur vulnérabilité et leur innocence ? Comment vivront ces enfants et quel monde bâtiront-ils ?



PROGRAMME ERASMUS +

Modalités et partenaires

En 2023, l'Université d'été de l'IFJD est inscrite au programme **Erasmus+**. Découvrez l'ensemble des modalités mises en place et nos partenaires dans le cadre de ce projet.

LE PROGRAMME ERASMUS+

Les BIP (Blended Intensive Programmes, ou programmes intensifs hybrides) correspondent à une nouvelle offre pédagogique développée dans le cadre du programme Erasmus+. Il s'agit d'un programme de mobilité courte financé par l'Union européenne. Les BIP s'adressent aux étudiants, aux doctorants, aux enseignants-chercheurs et aux personnels administratifs des universités partenaires. Le projet vise au renforcement d'une dimension de coopération européenne et permet d'initier des partenariats européens et des collaborations pédagogiques et scientifiques. Une bourse Erasmus est accordée aux étudiants sélectionnés au sein des 3 universités partenaires.

LES PRINCIPES

- > Le développement de **mobilités courtes et hybrides**, définies comme une « présence physique de courte durée à l'étranger comprise entre 5 jours min. et 30 jours max., complétée par un volume quelconque d'apprentissage virtuel avant ou après la mobilité physique » ;
- > Un **partenariat entre 3 universités** min., dont une université d'accueil et au moins 2 universités d'envoi ;
- > Un nombre limité d'**ECTS** ;
- > Et pour **15 étudiants** minimum en mobilité entrante dans l'université d'accueil.

NOS UNIVERSITÉS PARTENAIRES

En 2023, l'IFJD accueillera **quinze étudiants** au total, sélectionnés par les universités partenaires :



DES SÉANCES EN LIGNE POUR TOUS

Dans le cadre du programme Erasmus+, **8h d'enseignement seront dispensées entièrement en ligne pour l'ensemble des personnes inscrites à l'Université d'été 2023** (BIP et non BIP).

- > **6h auront lieu avant l'Université d'été** et traiteront des questions d'initiation à la Justice transitionnelle ;
- > **2h auront lieu à la fin de l'Université d'été** et seront consacrées à la restitution de la semaine.

Au programme des séances en ligne

Les Pr Jean-Pierre Massias et Damien Scalia et les Dr Niki Siampakou et Magalie Besse dispenseront, chacun, deux heures de cours supplémentaires. Les séances seront dispensées en ligne, via notre **plateforme pédagogique Didacte**. Nous donnerons ultérieurement plus d'informations sur l'utilisation de la plateforme aux personnes inscrites à l'Université d'été 2023.

Lundi 12 juin

12h-14h

Introduction à la Justice transitionnelle

Jean-Pierre Massias, Professeur de droit à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et Président de l'IFJD - Institut Louis Joinet

Lundi 19 juin

12h-14h

Juger les auteurs de crimes

Damien Scalia, Professeur de droit à l'Université libre de Bruxelles

Jeudi 22 juin

18h30-20h30

La réparation des violations graves et massives

Niki Siampakou, Docteure en droit

Jeudi 6 juillet

12h-14h

Restitution du travail de l'Université d'été 2023

Magalie Besse, Docteure en droit et Directrice de l'IFJD - Institut Louis Joinet



PROGRAMME ÉCOLE D'ÉTÉ



17h30

Projection, suivie d'un débat

UNE ENFANCE SOUS L'OCCUPATION

Sergio G. Mondelo

2016 | 52 minutes | Documentaire

Sous l'Occupation, même si tout a changé, les enfants continuent d'aller à l'école. Ils ont de nouveaux professeurs, de nouveaux programmes, de nouvelles chansons et apprennent à aimer la France du Maréchal. Le gouvernement de Vichy a en effet décidé de faire de l'école un instrument fondamental de la profonde réforme de la société qu'il souhaite entreprendre. Comment l'école et les écoliers ont-ils traversé l'Occupation ? Dans ce quotidien d'horreur et d'incertitude, comment pouvait-on encore être insouciant ? Construit autour d'archives de l'époque et de témoignages d'anciens écoliers, ce documentaire se veut une histoire de l'Occupation à hauteur des enfants.

Débat avec Jacques Semelin



Jacques Semelin | Directeur de recherche émérite CNRS

Historien et politologue français, Jacques Semelin est directeur de recherche émérite au CNRS, affecté au Centre d'études et de recherches internationales (CERI), il est spécialiste des génocides et des violences extrêmes, des formes de résistances civiles et de sauvetage, et de la survie des Juifs en France durant la Seconde Guerre mondiale. Depuis 1998, il enseigne à Sciences Po Paris où il a créé un cours pionnier sur les violences de masse. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont les derniers : *La survie des juifs en France (1940-1944)* (CNRS Editions, 2018) et *Une énigme française. Pourquoi les trois quarts des Juifs en France n'ont pas été déportés* (avec Laurent Larcher, Albin Michel, 2022).

LUNDI 26 JUIN

Matinée

Séance introductive

Après-midi

Recueillir la parole des enfants

Soirée

Projection et débat :
L'héritage de Franco,
les enfants volés
d'Espagne

Matinée

Séance introductive

L'avenir d'un pays et le succès d'une transition démocratique sont entre les mains de ses enfants.

De ce fait, ces derniers doivent bénéficier d'une attention toute particulière dans les mécanismes de Justice transitionnelle et dans les processus de paix. Les *Key principles for children and transitional justice* de l'UNICEF (2009) constituent une première tentative de reconnaître les préjudices particuliers subis par cette partie de la population et son rôle important dans le processus de la Justice transitionnelle. Toutefois, plusieurs questions demeurent ouvertes. Comment accompagner les enfants victimes de guerre à reprendre leur vie ? Comment les enfants pourraient-ils être

intégrés dans les mécanismes de Justice transitionnelle d'une manière effective et significative ? Que constitue, de leur point de vue, une réparation adéquate et efficace ? Comment cette dernière peut-elle intégrer la notion d'intérêt supérieur de l'enfant ? Enfin, il ne faut pas oublier les défis posés par l'intersectionnalité, comme dans le cas d'enfants appartenant à des groupes indigènes, handicapés, ou enfin associés – de gré ou de force – aux groupes terroristes. Afin de se pencher sur les nombreux défis posés par l'inclusion des enfants dans de tels processus, la séance introductive posera les bases de réflexion et de discussion de la semaine.



LES INTERVENANTS



Virginia Gamba | Représentante spéciale pour le sort des enfants en temps de conflit armé des Nations Unies (en vidéo)

Virginia Gamba est titulaire d'une maîtrise de sciences économiques en études stratégiques. Elle a exercé les fonctions de conseillère auprès du ministère de la Défense argentin pour les questions relatives aux relations civilo-militaires et à la transformation de l'armée sous un régime démocratique. Virginia Gamba a aussi été maître de conférences dans le Department of War Studies du King's College de Londres. À l'ONU, de 1992 à 1996, elle a occupé le poste de Directrice du projet relatif au désarmement et au règlement des conflits à l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement à Genève.

Droits de l'enfant et conflits armés

Hynd Ayoubi Idrissi | Vice-présidente du Comité des droits de l'enfant de l'ONU

Docteure en droit, avec une thèse portant sur la « Protection des droits de l'enfant au Maroc : constances et défis », Hynd Ayoubi Idrissi est membre de la délégation nationale du Maroc pour la préparation de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies pour « Un monde digne de l'enfant », membre fondateur de la Chaire Unesco « Femme et ses droits » et membre et vice-présidente du Comité des Nations unies des droits de l'enfant (2015-2027).



Les effets psychologiques chez des enfants et familles ayant vécu des violences politiques

Armando Cote | Psychologue clinicien au centre Primo Levi et psychanalyste

Psychologue clinicien, Armando Cote travaille au centre Primo Levi auprès de mineurs (accompagnés ou isolés) en demande d'asile. Armando Cote a contribué à plusieurs ouvrages dont notamment *La mémoire traumatique chez l'enfant et l'adolescent*, et il a co-dirigé *Rêves et cauchemars des personnes exilées* publié aux éditions Erès en 2022.



Comment auditionner un enfant qui a survécu à un génocide, à des bombardements ou à des violences sexuelles lors d'un conflit armé ? Recueillir la parole des enfants rescapés de crimes internationaux exige des compétences particulières : gagner leur confiance, apprendre à les écouter, éviter leur revictimisation ou encore, déchiffrer leurs gestes et leurs dessins. Les récits des enfants sont d'une importance primordiale afin que leur traumatisme puisse être réparé. Pour cela, le premier atelier de l'Université d'été 2023 se focalisera sur la thématique « Recueillir la parole des enfants ».

LES INTERVENANTS



Protection et parole des enfants victimes en zone de conflit : l'expérience de Kavumu

Georges Kuzma | Consultant experts en matière de police et Justice, Physicians for human rights
Conseiller de Physicians for Human Rights (PHR) sur les violences sexuelles basé à Bukavu, Georges Kuzma est un expert en police, justice et réforme du secteur de la sécurité. Il a une grande expérience internationale en matière d'enquêtes médico-légales et fournit un soutien technique en tant qu'expert en police et justice pour PHR par le biais de formations et d'enquêtes. Il a également travaillé sur des enquêtes internationales spéciales sur le terrorisme international et les crimes graves.

Manon Pignot | Maîtresse de conférences en histoire à l'Université de Picardie Jules-Verne (en vidéo)

Historienne française, Manon Pignot est spécialiste de l'expérience enfantine de la guerre. Elle est maîtresse de conférences en histoire contemporaine, habilitée à diriger des recherches et était membre junior de l'Institut universitaire de France de 2012 à 2017. Elle est l'autrice d'ouvrages dont *La guerre des crayons : quand les petits Parisiens dessinaient la Grande Guerre* (Éditions Parigramme, 2004) et *L'appel de la guerre : des adolescents au combat, 1914-1918* (Éditions Anamosa, 2019).



L'HÉRITAGE DE FRANCO, LES ENFANTS VOLÉS D'ESPAGNE

Inga Bremer

2016 | 70 minutes | Documentaire

Comment se construire, lorsqu'on s'est fait voler son identité et son passé ? À la mort de son père adoptif, Alicia découvre qu'elle a été vendue à la naissance par sa mère biologique. Elle fait appel à Jaume, expert scientifique pour la police. Armé des prélèvements ADN de la jeune femme, Jaume parcourt l'Espagne sur les traces de ces enfants enlevés à des familles républicaines à l'époque franquiste - leur nombre est estimé à plus de 30 000, mais ce chiffre semble sous-évalué. Ce trafic s'est poursuivi jusque dans les années 1980, et a rapporté à certains de véritables fortunes. Un documentaire sur une sordide affaire d'État encore taboue, et sur un combat contre la loi du silence.



MARDI 27 JUIN

Matinée

Les enfants victimes

Après-midi

Les enfants face aux tribunaux

Soirée

Projection et débat :
Enfants de Daech, les damnés de la guerre

Matinée

Les enfants victimes

Lors des conflits armés, des périodes de répression et des dictatures ou encore sous des motifs discriminatoires, les enfants sont victimisés de manières particulières. En effet, de nombreux enfants et adolescents ont été déportés dans les camps de concentration par le régime nazi. En parallèle, des enfants ont également été victimes de déportation en URSS dans les camps de travail entre 1939 et 1950. Est-ce que les enfants disposent d'un regard singulier sur la déportation ? Comment construire une vie, après le retour ? Comment

traiter le traumatisme et les souvenirs de la cruauté ? La deuxième matinée de l'Université d'été traitera des enfants en tant que victimes des violations graves et massives en se focalisant sur l'enfance internée ainsi que sur les traumatismes psychologiques.



Crédit photo : © EU/ECHO/Isabel Coello

LES INTERVENANTS



L'enfance internée

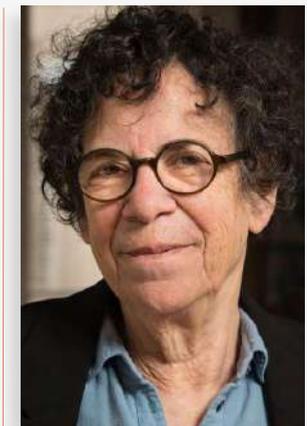
Marta Craveri | Historienne, Directrice du pôle international de la FMSH et chercheuse associée au CERCEC, auteure de *Les enfants du Goulag*

Historienne, spécialiste du travail forcé soviétique, Marta Craveri réalise des recherches sur la spécificité de l'expérience infantile en déportation, son héritage et sa remémoration tardive. Elle a soutenu une thèse sur les formes de résistance dans l'univers concentrationnaire soviétique d'après-guerre, et a coordonné, le projet ANR, « Mémoires européennes - Archives Sonores du Goulag », qui a abouti à la création d'un corpus de témoignages d'Européens déportés en URSS et à la création d'un musée virtuel.

L'enfance traumatisée

Annette Wieviorka | Historienne, spécialiste de la Shoah et de l'histoire des Juifs au 20ème siècle

Annette Wieviorka obtient l'agrégation d'histoire en 1989, et deux ans plus tard un doctorat (Université Paris XIII-Nanterre). Sa thèse, publiée aux Éditions Plon en 1992, s'intitule *Déportation et génocide : entre la mémoire et l'oubli*. Directrice de recherche au CNRS, elle a été membre de la mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France. Elle est nommée en 2019 directrice de recherche émérite au CNRS, puis vice-présidente du Conseil supérieur des archives en janvier 2023.



Après-midi

Les enfants face aux tribunaux

Les enfants peuvent se trouver devant des tribunaux en tant que victimes et auteurs. Dans les deux cas, des mesures particulières doivent être mises en place pour leur protection et le respect de leurs droits. En effet, la justice doit s'adapter à la vulnérabilité des enfants et prendre en compte leurs statuts et leur rôle dans les procédures judiciaires. Dans le cas des enfants victimes, comment accueillir au mieux leur parole, sans aggraver leurs traumatismes ? Dans le cas des enfants auteurs, comment trouver le bon équilibre entre leur innocence d'enfant et leur possible culpabilité ? Cet atelier tentera de répondre à ces questions par les regards de deux experts de la justice française.

LES INTERVENANTS



Le regard de l'avocate

Me Dominique Attias | Vice-Bâtonnière du Barreau de Paris et figure emblématique de la sauvegarde du droit des enfants en France et à l'international

Avocate, Dominique Attias est spécialiste du droit des personnes, du droit des mineurs et des violences contre les femmes. Elle entre au Conseil national des barreaux en 2009 et y crée un groupe de réflexion qui va réformer la justice des mineurs en France. Membre du conseil de l'ordre, elle est vice-bâtonnière du barreau de Paris (2016-2017). Enfin, elle a été présidente de la Fédération des barreaux d'Europe (2021-2022) et est actuellement Présidente de la Fondation des avocats européens.

Le regard du magistrat

Jean-Pierre Rosenczveig | Magistrat, Président du Tribunal pour enfants de Bobigny (1992-2014), membre de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église

Jean-Pierre Rosenczveig est un magistrat français. Il a enseigné à Paris-V René Descartes, à l'Institut de psychologie sociale et à l'Université Paris X, des cours et séminaires de droit pénal des mineurs. Président du bureau international des droits de l'enfant (IBCR), installé à Montréal, il a créé en 1998 et présidé jusqu'en 2012 l'association DEI (Défense des enfants International). Il est membre de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase). Il a rédigé des ouvrages autour des droits de l'enfant et de la justice.



20h15

Projection, suivie d'un débat

ENFANTS DE DAECH, LES DAMNÉS DE LA GUERRE

Anne Poiret

2021 | 70 minutes | Documentaire

Ils seraient une centaine de milliers d'enfants, livrés à eux-mêmes après les combats contre Daech. Ce sont des orphelins errant dans les rues de Mossoul, mais aussi « des enfants de Daech », ceux dont la famille a prêté allégeance au califat, et qui n'ont plus d'existence légale. Sans papiers, ils n'ont accès ni à l'école, ni aux soins médicaux, ni à l'aide alimentaire. Ce sont aussi les dizaines de milliers d'enfants enfermés dans des camps après la chute de Daech avec les femmes les plus radicalisées, dans des conditions humanitaires catastrophiques, que fragilise encore la crise du Covid-19. Une enquête inédite, sur une génération d'enfants victimes de la guerre contre l'État Islamique. Comment les aider à retrouver foi en l'avenir et une place dans la société, et éviter qu'ils ne deviennent une menace pour la communauté internationale ?

Débat avec Me Dominique Attias

La projection sera suivie d'un débat avec **Me Dominique Attias**, Vice-Bâtonnière du Barreau de Paris et figure emblématique de la sauvegarde du droit des enfants en France et à l'international (cf. biographie page 20).



MERCREDI
28 JUIN

Matinée

Les enfants auteurs

Après-midi

Les enfants face aux
Commissions Vérité et
Réconciliation (CVR)

Soirée

Projection et débat :
*Rwanda, un génocide
en héritage*

Matinée

Les enfants auteurs

Lors des violences de masse, des conflits armés ou des attaques généralisées contre la population, les enfants ne sont que des victimes. Certains, parmi eux, peuvent rejoindre, de force ou de choix, le camp des auteurs. En effet, le cas des enfants soldats représente un grand enjeu, en particulier s'agissant des conflits dans les pays africains. Mais qui sont ces enfants ? Comment sont-ils obligés ou convaincus par les recruteurs de s'y engager ? Quelles sont leurs missions ? Un enfant soldat doit-il être considéré comme une victime et un auteur ? Au-delà des enfants soldats, il y a eu des enfants auteurs de crimes graves, notamment

les enfants qui ont participé pendant le génocide rwandais ou le régime nazi. Pourquoi ces enfants se sont-ils retrouvés impliqués dans ces atrocités ? Que deviennent-ils après ?



**Le régime des enfants soldats
en temps de guerre : droit
international humanitaire,
droits humains et Justice
transitionnelle**

Frédéric Mégret | Professeur de droit à
l'Université McGill

Professeur titulaire en droit, Frédéric Mégret est co-directeur du Centre sur les droits de la personne et le pluralisme juridique de la faculté de droit de l'Université McGill depuis 2021. Ses intérêts de recherche portent en particulier sur la justice pénale internationale, le droit international des droits humains, le droit international humanitaire, le droit des organisations internationales, la Justice transitionnelle, le droit criminel et le droit international général.

LES INTERVENANTS

**Enfants Associés aux Forces
et Groupes Armés (EAFGA) :
leçons apprises des Grands
Lacs africains**

Yvan Conoir | Coordinateur SERA
au sein d'Expertise France

Yvan Conoir a œuvré pendant près de 20 ans pour le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, l'UNICEF, CARE Canada et le Centre Pearson pour le maintien de la paix. Comme consultant international, il a été au contact d'Enfants associés aux groupes et forces armées (EAFGA). Il est aujourd'hui coordinateur du Suivi / Évaluation / Redevabilité / Apprentissage (SERA / Paix / Stabilité / Sécurité - P2S) au sein d'Expertise France (Groupe AFD). Il enseigne à l'Université Laval (Québec) et au sein du DU Aide humanitaire et internationale (IFJD-UPPA). Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont notamment *Gestion de projets de développement international et action humanitaire* (PUL, 2016, 2021) et *DDR – Désarmer, démobiliser et réintégrer – Défis humains, Enjeux globaux* (PUL-2006). Chercheur associé à la Chaire Raoul-Dandurand (UQAM), il est aussi membre du Conseil scientifique de la Fondation de la Croix-Rouge française et d'Alternatives Humanitaires.



Après-midi

Les enfants face aux Commissions Vérité et Réconciliation (CVR)

La participation et le témoignage des enfants dans les CVR, leur transformation en sujets actifs et la construction de programmes de sensibilisation appropriés sont indispensables afin que leur voix soit entendue. Plusieurs CVR ont traité des questions liées aux enfants, dont celles du Guatemala, de Sierra Leone, d'Afrique du Sud et du Timor Leste. Elles ont également impliqué des enfants en tant que victimes et témoins dans leurs procédures.

LES INTERVENANTS



Les CVR et les enfants

Cécile Aptel | Directrice adjointe d'UNIDIR et professeur de droit international

Professeur de droit international, Cécile Aptel a contribué à l'établissement des tribunaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, elle a participé à la création de la Chambre des crimes de guerre de la Cour d'État de Bosnie-Herzégovine (2005), du Tribunal spécial pour le Liban (2006), et a dirigé la création du Mécanisme international, impartial et indépendant sur la Syrie (2017). Auteur de plus de 30 publications, ses travaux récents portent sur le droit pénal international et les enfants, dont un livre sur les enfants, les crimes et les cours pénales internationales : *Atrocity Crimes, Children and International Criminal Courts : Killing Childhood* (Routledge, 2023). Elle est directrice adjointe de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) depuis 2021.

Le cas de la CVR du Mali

Cécilia Suarnet | Cheffe de service SSEFS SAFEP, Association IRSAM

Spécialiste de la protection des enfants, Cécilia Suarnet a travaillé trois ans pour Unicef, d'abord pour appuyer la CVR du Mali, puis en tant que responsable des programmes Violences liées au genre & Participation des adolescents. Elle est aujourd'hui cheffe de service Services d'accompagnement familial et d'éducation précoce et Services de Soutien à l'Éducation Familiale et à la Scolarisation en établissement médico-social au sein de l'association IRSAM.



20h15

Projection, suivie d'un débat

RWANDA

UN GENOCIDE EN HERITAGE



RWANDA, UN GÉNOCIDE EN HÉRITAGE

André Versaille

2019 | 52 minutes | Documentaire

En 1994, le génocide des Tutsis par les Hutus a déchiré le Rwanda, laissant derrière lui des traumatismes indélébiles. Aujourd'hui, à l'heure où l'État prône la réconciliation nationale à marche forcée, une nouvelle génération arrive à l'âge adulte. Ils sont fils ou filles de victimes ou de génocidaires, ils partagent les mêmes bancs d'école, et ont grandi dans l'ombre des silences de leurs parents. Ils nous livrent le poids de cet héritage. Leurs témoignages sans concession nous dévoilent leurs questionnements, leurs peurs ou leur envie farouche de comprendre. Ce documentaire d'une rare sincérité nous offre une parole exceptionnelle, celle d'une jeunesse qui renaît des cendres d'un crime génocidaire.

Débat avec Cécile Aptel

La projection sera suivie d'un débat avec **Cécile Aptel**, Directrice adjointe d'UNIDIR et professeur de droit international (cf. *biographie* page 24).



JEUDI 29 JUIN

Matinée

Les enfants enjeu

Après-midi

Les enfants et les réparations

Soirée

Projection et débat :
Éclats d'enfance

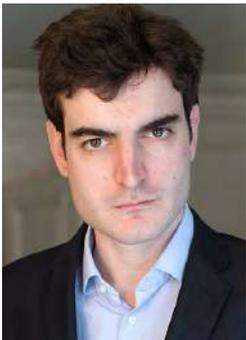
Matinée

Les enfants enjeu

Après la défaite de l'État islamique, des milliers d'enfants ont été retrouvés détenus dans des camps du nord de la Syrie, vivant dans des conditions inhumaines. Bien que plusieurs appels aient été lancés par le Secrétaire général de l'ONU pour que les gouvernements facilitent le rapatriement de ces enfants, la France a insisté pendant longtemps sur une approche au cas par cas. Pour cela, elle a été condamnée par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU (février 2022), la Cour européenne des droits de l'homme (janvier 2022) et plus récemment, en janvier 2023, par le Comité des Nations unies contre la torture. Quelles sont les obligations

des États vis-à-vis de ces enfants ? Pourquoi faudrait-il que les États optent pour leur rapatriement ? Comment peuvent-ils être réintégrés dans leur pays d'origine ? Ce sont des interrogations qui persistent dans le discours public. À côté de ces enfants condamnés à grandir dans les camps, des cas d'adoptions forcées d'enfants ukrainiens emmenés de force en Russie ont été documentés depuis le début de la guerre. Existe-t-il une politique russe en la matière ? Que deviennent ces enfants ? Les cours de la journée du 29 juin reviendront sur ces questions d'actualité.

LES INTERVENANTS



Les enfants djihadistes

Me Vincent Brengarth | Avocat au Barreau de Paris (en distanciel)

Vincent Brengarth exerce principalement dans les domaines du droit pénal et des libertés fondamentales (défense des victimes de violences policières, de personnes poursuivies pour « délit de solidarité », etc.). Il publie régulièrement des articles et tribunes en rapport avec l'actualité juridique. Il est aussi l'auteur de divers ouvrages : *Revendiquons le droit à la désobéissance* (Ed. Fayard, Octobre 2021) et *Violences policières. Le devoir de réagir* (Ed. Tracts Gallimard, avril 2022).

Les enfants de la Creuse

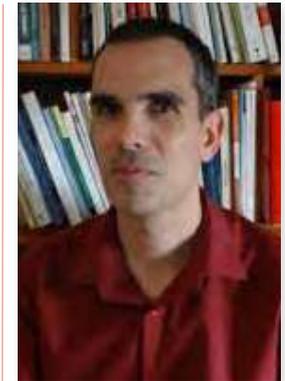


Philippe Vitale | Professeur, Directeur du département de sociologie, Aix-Marseille Université, LEST

Professeur de sociologie au département de sociologie d'Aix-Marseille Université et membre du Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail. Il a été le président de la Commission nationale d'experts (2016-2018) consacrée au déplacement des ex-mineurs réunionnais (lesdits « Réunionnais de la Creuse ») de 1962 à 1984. Il a co-écrit les ouvrages *Les enfants de la Creuse. Idées reçues sur la transplantation de mineurs de La Réunion en France*, paru en 2021 aux éditions du Cavalier bleu et *Enseigner l'histoire des enfants de la Creuse*, paru la même année aux éditions Canopé.

Gilles Gauvin | Professeur agrégé d'histoire-géographie

Gilles Gauvin est professeur agrégé d'histoire-géographie, auteur d'une thèse sur Michel Debré et l'île de La Réunion. Ancien membre du Comité pour la mémoire de l'esclavage (2004-2009), il participe à la Commission nationale d'experts sur la question dite des « enfants de la Creuse » de 2016 à 2018. Il a co-écrit les ouvrages *Les enfants de la Creuse. Idées reçues sur la transplantation de mineurs de La Réunion en France*, paru en 2021 aux éditions du Cavalier bleu et *Enseigner l'histoire des enfants de la Creuse*, paru la même année aux éditions Canopé.



La réparation constitue le troisième pilier de la Justice transitionnelle, celui centré sur la victime. Selon les principes fondamentaux et directives concernant le droit à un recours et à réparation des victimes de violations flagrantes du droit international des droits de l'homme et de violations graves du droit international humanitaire de l'ONU, les victimes ont le droit à une réparation adéquate, effective et rapide sous la forme de restitution, indemnisation, réadaptation, satisfaction et garanties de non répétition. Lorsqu'il s'agit d'un enfant, de nombreuses questions se posent lors de la détermination des mesures de réparation, mais aussi lors de la mise en œuvre de ces dernières.

LES INTERVENANTS



Les enfants victimes de l'attaque de Bogoro face au processus des réparations à la CPI

Fidel Nsita Luvengika | Conseil à la Cour Pénale Internationale (CPI)

Fidel Nsita Luvengika est un travailleur indépendant du secteur des institutions judiciaires, il est représentant légal de victimes à la CPI. Il est l'un des trois Conseils qui représentent 1 946 victimes dans l'affaire Al Hassan devant la CPI. Dans l'affaire Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui, il a été représentant légal commun du groupe principal de victimes. Il a également fait partie du comité des victimes au sein de l'Association du Barreau près la Cour pénale internationale (ABCPI).

L'appui socio-économique, un moyen de réparation pour les enfants confrontés aux conflits armés ?

Me Yvette Kabuo | Coordinatrice des piliers juridique et socio-économique du Projet Nengo
Avocate inscrite au Barreau des avocats du Sud Kivu en République démocratique du Congo, Maître Yvette Kabuo a travaillé pendant sept ans pour la coordination du pilier légal au sein de la Fondation Panzi, avec le Dr Denis Mukwege. Elle est la coordinatrice des piliers juridique et de réinsertion socio-économique du Projet Nengo (en RCA) au sein de l'IFJD - Institut Louis Joinet.



Un documentaire nommé aux Oscars 2023.

ÉCLATS D'ENFANCE

Simon Lereng Wilmont

2021 | 90 minutes | Documentaire

Tourné entre l'automne 2019 et l'automne 2020 dans un foyer d'accueil de Lyssytchansk, *Éclats d'enfance* décrit le quotidien de filles et de garçons attendant de pouvoir retrouver des parents un peu moins déficients, sinon d'intégrer une famille d'accueil ou un internat qu'ils redoutent. Pendu à un portable branché dans un couloir par un cordon pour ainsi dire « ombilical », l'un d'eux cherche à joindre sa mère qui ne décroche pas ; une autre se retrouve à reconforter la sienne, qui se lamente sur sa solitude. Faute de pouvoir grandir auprès des leurs, ils se soutiennent les uns les autres, s'étreignent, s'asticotent, et se nourrissent autant qu'ils peuvent de l'affection des tutrices du foyer, attentives à chacun.

Débat avec Thomas Onillon

La projection sera suivie d'un débat avec **Thomas Onillon**, Doctorant à l'Université d'Angers (cf. biographie page 31).



VENDREDI 30 JUIN

Matinée

Les enfants instrumentalisés

Après-midi

Les enfants et la non-répétition

Soirée

Projection et débat :
*Enfants soldats hier,
mercenaires aujourd'hui*

Matinée

Les enfants instrumentalisés

Les enfants sont souvent les cibles des groupes extrémistes, des groupes armés ou même des campagnes de propagande, à cause de leur innocence et de leur manque d'expérience dans la vie. Plusieurs d'entre eux sont victimes de pratiques d'endoctrinement qui les conduisent à prendre part, de manière active, aux atrocités, et à servir les objectifs de ces groupes illégaux. D'autres sont utilisés par les auteurs de crimes pour leurs bénéfices comme les filles esclaves sexuels. Ces enfants sont alors élevés par leurs bourreaux et sont souvent rejetés par leurs communautés après

la fin du conflit. Quels sont les dangers pour eux ? Comment reconstruisent-ils leur vie d'après ? La dernière matinée de l'Université d'été 2023 sera ainsi consacrée à ces questions.

LES INTERVENANTS



Droit, conflits, enfants et violences sexuelles

Coralie Klipfel | Chercheuse post-doctorante, Université Paris 1

Docteure en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Coralie Klipfel est chercheuse post-doc (ISJPS, Paris 1 Panthéon-Sorbonne) sur le Projet ANR « Violences sexuelles et enfance en guerre ». Elle est également juge-asseesseur nommée par le HCR à la Cour Nationale du Droit d'Asile. Elle est spécialiste de la protection internationale de la personne humaine, des violences sexuelles en temps de conflits armés, du droit des enfants, de l'anti-terrorisme et du droit des réfugiés.

L'endoctrinement des enfants

Thomas Onillon | Doctorant en droit public

Doctorant en droit public au centre Jean Bodin (Université d'Angers), Thomas Onillon prépare une thèse sur « la protection de l'enfance en droit européen des droits de l'homme ». Il est investi dans plusieurs projets de recherche autour de l'enfance. Il travaille principalement dans le domaine des droits de l'enfant, de la participation des enfants et du droit du Conseil de l'Europe.



Après-midi

Les enfants et la non-répétition

Les garanties de non-répétition des crimes commis dans le passé constituent des mesures pour l'avenir de la société. L'enseignement de l'histoire, la formation sur les droits de l'homme, la réforme des lois qui favorisaient les violations graves et massives se trouvent parmi les mesures proposées par des instances judiciaires ainsi que par la majorité des CVR. Les enfants sont particulièrement touchés par ces garanties, car ils sont les citoyens de demain et ceux qui reconstruisent la communauté. Leur intérêt doit donc être pris en compte lors de leur désignation et de leur mise en œuvre.

LES INTERVENANTS


Laurence De Cock | Professeure agrégée en lycée à Paris

Historienne, docteure en Sciences de l'éducation après une thèse sur l'enseignement de l'histoire coloniale, Laurence De Cock est professeure agrégée d'histoire-géographie en lycée. Ses recherches ont d'abord porté sur l'enseignement de l'histoire et l'articulation entre l'universalisme républicain et la diversité culturelle. Elle travaille aujourd'hui sur les pédagogies alternatives (au passé et au présent). Elle est membre du Comité de Vigilance face aux usages publics de l'histoire.

Loredana Alen | Chargée pédagogique NL/FR pour RCN Justice & Démocratie

Loredana Alen est chargée pédagogique pour RCN Justice & Démocratie, une ONG internationale active dans le soutien à la justice. Elle s'occupe de la mise en œuvre des activités de l'ONG en lien avec le travail de sensibilisation sur la mémoire et la justice avec des élèves du secondaire supérieur en Belgique et également d'encadrer les enseignants belges durant leur futur voyage au Rwanda sur le même sujet. L'ONG vise à contribuer à garantir le respect des droits fondamentaux et du droit à la justice ainsi que la protection des droits reconnus par les conventions internationales, elle est notamment présente au Rwanda, en RDC, au Burundi, au Tchad et au Sénégal.



20h15

Projection, suivie d'un débat


ENFANTS SOLDATS HIER, MERCENAIRES AUJOURD'HUI
Mads Ellesoe
2016 | 68 minutes | Documentaire

Bien formés, ils savent tirer et tuer. Anciens enfants-soldats en Ouganda ou en Sierra Leone, ils sont aujourd'hui embauchés par des entreprises privées, principalement américaines, pour partir combattre en Irak ou en Afghanistan. Bockarie Marrah est l'un d'entre eux. Kidnappé par les rebelles lors de la guerre civile en Sierra Leone, Bockarie Marrah a assisté au meurtre de ses parents mais, par chance, il n'a pas dû l'accomplir lui-même, comme certains de ses camarades. Après la guerre, il a pu, à l'instar d'autres jeunes, bénéficier d'un programme qui l'a aidé à surmonter ses traumatismes mais aussi à se reconstruire. Mais aujourd'hui, il repart au combat. Quelles perspectives d'avenir pour ces jeunes pris dans l'engrenage de la guerre depuis leur plus jeune âge ? Et quel rôle joue désormais le secteur privé dans les conflits actuels ?

Débat avec Frédéric Mégret et Yvan Conoir

La projection sera suivie d'un débat avec **Frédéric Mégret**, Professeur de droit à l'Université McGill et **Yvan Conoir**, Coordinateur SERA au sein d'Expertise France (cf. biographies page 23).



FORUM PUBLIC

RÉPARER L'ENFANCE

SAMEDI 1ER JUILLET 2023

À SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY | PAYS BASQUE

CINÉMA BIL ETXEA | ENTRÉE LIBRE, GRATUITE

SAMEDI 1^{er} JUILLET

13h30 - 14h

Ouverture et introduction



Jean-Pierre Massias | Professeur de droit public à l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) et Président de l'IFJD - Institut Louis Joinet
Jean-Pierre Massias est spécialiste des processus de transition démocratique et de Justice transitionnelle. Il s'est d'abord intéressé aux États soviétiques et post-soviétiques, auxquels il a consacré sa thèse de doctorat publiée sous le titre *Justice constitutionnelle et transition démocratique en Europe de l'Est* (LGDJ, 1998). Il a été expert auprès de la Commission de Venise pour la Démocratie par le Droit du Conseil de l'Europe et dirige la revue *Est Europa*. Ses recherches ont aussi porté sur la résolution du conflit basque et les droits linguistiques et culturels des minorités. En 2006, il a également été Senior Associated Member au Saint Anthony's college de l'Université d'Oxford. Il est notamment l'auteur de *Droit constitutionnel des États d'Europe de l'Est* (2 éditions – 1999 et 2008) et de *Faire la paix au Pays basque* (2011).

Cécile Aptel | Directrice adjointe d'UNIDIR et professeur de droit international

Professeur de droit international, Cécile Aptel a contribué à l'établissement des tribunaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, elle a également participé à la création de la Chambre des crimes de guerre de la Cour d'État de Bosnie-Herzégovine (2005), du Tribunal spécial pour le Liban (2006), et a dirigé la création du Mécanisme international, impartial et indépendant sur la Syrie (2017). Elle est l'auteur de plus de 30 publications, ses travaux récents portent sur le droit pénal international et les enfants. Elle est l'auteur d'un livre sur les enfants, les crimes et les cours pénales internationales, *Atrocity Crimes, Children and International Criminal Courts : Killing Childhood* (Routledge, 2023). Elle est directrice adjointe de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) depuis 2021.



14h - 15h

Table ronde 1

Préparer la paix : soigner



Muriel Salmona | Psychiatre et Présidente de Mémoire traumatique et victimologie (en distanciel)

Muriel Salmona est une psychiatre spécialisée en psychotraumatologie, c'est-à-dire, prenant en compte le traumatisme psychique du patient en lien avec des violences subies et leurs effets. Elle fonde en 2009 l'association Mémoire traumatique et victimologie, organisme d'information et de formation pour les intervenants prenant en charge les victimes de violences, en particulier de violences sexuelles, mais aussi de violences conjugales, de violences faites aux enfants, et de violences liées au terrorisme. Elle fait partie d'un groupe de travail à la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains et de la Commission Enfance en France d'UNICEF France. Elle est aussi membre de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE) depuis sa création.

Handicap international (à confirmer)

Handicap International est une ONG de solidarité internationale qui vient en aide aux populations vulnérables, notamment les personnes handicapées, partout dans le monde où cela est nécessaire. L'association intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables afin d'améliorer leurs conditions de vie et de promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux et d'agir et de témoigner, pour que leurs besoins essentiels soient correctement couverts.



Médecins sans frontières (à confirmer)

Médecins sans frontières (MSF) est une ONG médicale humanitaire internationale d'origine française fondée en 1971 à Paris. Elle porte assistance à des populations dont la vie ou la santé sont menacées, en cas de conflits armés, d'épidémies, de pandémies, de catastrophes naturelles ou d'exclusion des soins. Médecins Sans Frontières est présente dans plus de 70 pays dans le monde, avec plus de 90 opérations d'assistance médicale.

15h10-15h40

Projection

CENTRAFRIQUE : LE RETOUR DES FILLES SOLDATS

Claire Billet et Constance de Bonnaventure 2020 | 24 minutes | Documentaire

En 2012, selon l'UNICEF, 40% des enfants soldats étaient des filles. La Centrafrique n'échappe pas à ces statistiques. Les filles, recrutées de force ou volontairement engagées, sont une main d'œuvre très utile au sein de ces groupes armés, qu'elles soient femmes de ménage, cuisinières, épouses ou même parfois combattantes.



16h - 17h

Table ronde 2

Préparer la paix : éduquer



Christiane Saunier | Secrétaire générale de Toutes à l'école

Après une carrière dans les ressources humaines tant en entreprises qu'en cabinets de conseil, Christiane Saunier rejoint l'association Toutes à l'école. Cette ONG scolarise et accompagne aujourd'hui 1700 petites et jeunes filles défavorisées au Cambodge de la maternelle à leur premier emploi. Depuis 2012, Christiane Saunier est investie dans l'association en siégeant à son conseil d'administration et en occupant le poste de secrétaire générale de Toutes à l'école.

Marie-Paule Laval | Ex-vice présidente de Toutes à l'école

Après dix années passées à développer ce grand titre de presse, Marie-Paule Laval prend la direction commerciale France et internationale du Groupe Marie Claire, fondé par Evelyne Prouvost et réunissant 14 magazines. En parallèle de son activité professionnelle, Marie-Paule Laval participe également comme vice-présidente à la création en 2005 de l'association Toutes à l'école avec Tina Kieffer, sa présidente fondatrice. Aujourd'hui retraitée, Marie-Paule Laval se consacre exclusivement à Toutes à l'école.



Albane Buriel | Cheffe de projet et référente pédagogique au sein du territoire Europe de l'ONG Action éducation

Albane Buriel est candidate au doctorat en éducation et spécialiste de l'action humanitaire, des pratiques artistiques et de l'éducation en situation d'urgence. Elle est actuellement Cheffe de projet et référente pédagogique au sein du territoire Europe de l'ONG Action éducation. Elle y accompagne notamment des professionnels dans leurs pratiques éducatives et psychosociales auprès de jeunes et d'enfants en situation de vulnérabilité, en Bulgarie et en Roumanie.



17h15 - 18h30

Table ronde 3

Prévenir - Le sport



Magalie Besse | Docteure en droit et directrice de l'IFJD - Institut Louis Joinet

Magalie Besse est spécialisée dans l'étude des transitions démocratiques, puis de la Justice transitionnelle, elle s'intéresse particulièrement à la problématique du genre et à la prise en compte et la participation des femmes dans les mécanismes de Justice transitionnelle, notamment concernant les violences sexuelles. Au sein de l'IFJD, Magalie Besse intervient tant sur le plan stratégique qu'opérationnel, avec des visites régulières en Centrafrique afin de coordonner la mise en œuvre des projets dans le pays.

Laurence Fischer | Fight For Dignity et Ancienne ambassadrice pour le Sport au

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Laurence Fischer est une karatéka française triple championne du monde. Depuis 2014, elle collabore avec la Fondation Panzi auprès des femmes victimes de viols de guerre, leur permettant de pratiquer le karaté de manière pérenne. En 2017, elle fonde Fight for Dignity, pour aider les femmes victimes de violences à se reconstruire physiquement et mentalement par la pratique du sport, et instaure un programme sportif et social spécifiquement adapté.



© UN Photo/Marco Dormino



Georges Vanderchmitt | Secrétaire Général de Peace and Sport

Georges Vanderchmitt est le Secrétaire Général de Peace and Sport depuis la création de l'Organisation en 2007 et Président de Peace and Sport France. Il est Conseiller Maître Honoraire à la Cour des comptes et a été Président Fondateur de Carat Sport, une agence française de marketing sportif (2000-2012). Georges Vanderchmitt a auparavant présidé deux sociétés de l'audiovisuel public français, la chaîne TV France 2 (1992-1994) et la Sofirad (1995-1998), qui gère les participations de l'État dans diverses sociétés de production et de distribution audiovisuelles et radiophoniques en France (RMC). Il a également été directeur de Cabinet du Ministre de la Jeunesse et des Sports (1994-1995).

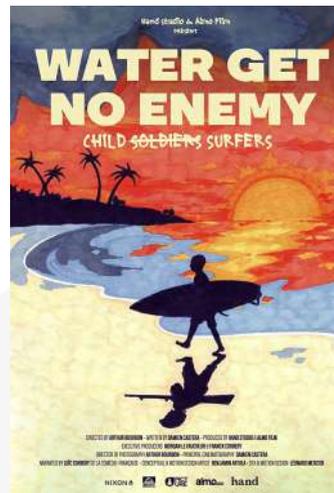
18h30 - 19h30

Projection

WATER GET NO ENEMY

Damien Castera et Arthur Bourbon
2020 | 47 minutes | Documentaire

En juin 2018, deux surfeurs professionnels Damien Castera et Arthur Bourbon partent au Liberia à la rencontre des enfants de la guerre qui a ravagé le pays pendant 14 ans. Ils proposent le surf comme thérapie post-traumatique à des enfants soldats qui, dans certaines zones du pays, ont troqué leur fusil d'assaut contre des planches de surf. Primé au Festival International du Film de Surf à Anglet, le dernier film de Damien Castera et Arthur Bourbon retrace le chemin de ces enfants 15 ans après la fin de la guerre.



Débat avec Arthur Bourbon (à confirmer) **et Damien Castera**

La projection sera suivie d'un débat avec **Arthur Bourbon** (à confirmer) et **Damien Castera**, réalisateurs du film *Water get no enemy*.

INSCRIPTION

Modalités pratiques et frais d'inscription

MODALITÉS PRATIQUES

Le nombre de places disponibles est limité à **44 personnes en présentiel** et **10 personnes en distanciel**.

L'Université d'été est destinée :

> Aux étudiants francophones en droit, science politique ou sciences humaines et sociales, intéressés par la protection des droits humains et la lutte contre l'impunité dans les États en crise ou en reconstruction de niveau Licence 2 à Doctorat ;

> À l'ensemble des professionnels francophones intéressés par les questions de Justice transitionnelle, dont notamment les avocats, les magistrats, les acteurs des ONG et les journalistes.

Dépôt du dossier de candidature

Remplir le formulaire de candidature avant le 31 mai 2023 (inclus) : <https://forms.gle/h9EfkNG8snLMWDJM9>

Le nombre de places disponibles est limité. Ne tardez pas à vous inscrire !

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription pour participer en présentiel s'élèvent à :

- > 480€ pour les étudiants
- > 750€ pour les professionnels

Les frais d'inscriptions en présentiel comprennent :

Le transfert aller-retour de la gare de Bayonne ou de l'aéroport de Biarritz au lieu de l'Université d'été, à l'horaire qui sera indiqué aux participants, le 25 juin et le 2 juillet ;

L'hébergement en chambre de deux ou trois personnes, avec sanitaires, au Domaine Oronozia du 25 juin au 2 juillet (7 nuitées) ;

Les repas : du dîner du 25 juin au petit-déjeuner du 2 juillet ;

L'ensemble des cours organisés en présentiel et les 8h d'enseignement dispensés en ligne ;

L'ensemble des activités et soirées inscrites au programme.

Les frais d'inscription pour les dix personnes admises pour participer à l'ensemble du programme en distanciel s'élèvent à :

- > 200€ pour les étudiants
- > 350€ pour les professionnels

DOMAINE ORONOZIA

Hormis les sorties mentionnées dans le programme, l'ensemble des travaux de l'Université d'été se déroulera au **Domaine Oronozia** situé dans le village basque de Saint-Étienne-de-Baïgorry.

> <http://www.domaine-oronozia.com/>



L'ÉCOLE D'ÉTÉ À SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY | BAIGORRI

Cette commune, qui compte environ 1 500 Baïgorriars, est située en plein cœur du Pays basque, dans la province de Basse-Navarre. Distante de Bayonne de cinquante kilomètres, elle est transfrontalière avec l'Espagne. Traversé par la Nive des Aldudes, le village est surplombé par le château d'Etchaz et sur le territoire du vignoble d'Irouléguy.



L'ÉCOLE D'ÉTÉ EN LIGNE

Les personnes inscrites en distanciel s'engagent à suivre « en direct » l'ensemble des enseignements de la semaine via **Didacte**. Pour faciliter les échanges avec les personnes en présentiel, nous vous inviterons à avoir votre caméra activée. Un certificat sera délivré aux participants ayant suivi 95% des enseignements.

> En cas de difficulté veuillez adresser un email à contact@ifjd.org



Nous contacter
contact@ifjd.org

S'engager à nos côtés
institut.ifjd.org

